

Territoire du Ruanda-Urundi.
Résidence du Ruanda.
Territoire de Ruhengeri.

Contrôle du hangar à vivres de Ninda effectué par
l'Agronome-adjoint LELOUP A. en date de 17/4/56-

I. Remarque préliminaire:

Hangar doit contenir actuellement les charges de 4 sous-chefferies, pour la sous-chefferie Kamuzinzi le compartiment est trop petit de ce fait nous avons donné ordre de construire un hangar auxiliaire derrière le hangar définitif. Comme également le tableau présente le renouvellement de février n'a pas été fait vu que la culture d'haricots se fait uniquement une fois par an, semis en mai, récolte en septembre, et de ce fait le renouvellement est fait une fois par an en mois d'octobre-novembre.

II. Tableau comparatif des sous-chefferies intéressées:

Nom du sous-chef:	Nombre de HAV recensés:	Nombre de charges:trouvées:	Année:section sur les quantités:	Désignation:secteur:	Etat des vivres:	Epoque du dépôt:	Identific. des charges:	Tenue des registres:
Kamuzinzi	952	927	T.B.	F	B	II/55	R	T.B.
Ngarambe	857	832	R	F	B	II/55	B	B.
Kavunderi	612	586	B	F	B	II/55	B	B.
Werabe	658	686	T.B.	F	B	II/55	B	B.

l'Agronome-adjoint LELOUP A.,

Ruhengeri



4937